

SAINTE-GENEVIÈVE-SUR-ARGENCE

Valorisation du patrimoine bâti

Quelle stratégie pour quels objectifs ?

Les élus de la commune d'Argences en Aubrac ont accueilli vendredi 18 novembre les services de l'Etat et du CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement) pour approfondir la réflexion menée par le conseil municipal autour de la valorisation du bâti. En présence de l'architecte et du paysagiste conseils de la DDT, l'aménagement de bâtiments identifiés comme porteurs d'enjeux en termes de logement ou d'accueil d'activités économiques ont été étudiés «sur le terrain» pour chaque commune historique.

A partir des perspectives communiquées par les conseils



communaux, un questionnement a été établi (objectifs de requalification, possibilité d'articulation avec l'initiative privée, perspectives techniques et architecturales) qui doit permettre de dégager rapidement les grands axes d'un projet commun et les modalités de sa

mise en œuvre. L'objectif est de construire une démarche associant tous les acteurs (commune, service de l'Etat, experts, PNR, habitants) autour de la requalification de bâtiments dans le cadre d'une politique de maintien et d'accueil des populations.